VILLE DE SOLLIES-PONT

DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL



Documents à fournir :

1 Photocopie de la carte d'identité du demandeur recto/verso **en cours de validité**

1 Photocopie du livret de famille

1 Photocopie de l'avis d'imposition ou de non-imposition de l'année **2025** (sur les revenus **2024**), de l'année **2026** (sur les revenus **2025**).

1 Photocopie de la carte vitale du demandeur 1 photocopie de la carte vitale du conjoint ou cotitulaire du bail.

1 Photocopie du dernier bulletin de salaire ou de tout autre justificatif de ressources des personnes du foyer

1 Photocopie de la dernière notification de la CAF

1 Photocopie de la dernière quittance de loyer et une attestation du bailleur précisant que vous êtes à jour de vos loyers et charges

Ou 1 photocopie du certificat d'hébergement, avec pièce d'identité de la personne qui héberge, et 1 facture à l'adresse postale de l'hébergeant.

Ou la copie de la taxe foncière, du compromis de vente et une attestation bancaire précisant que vous êtes à jour dans le règlement de vos prêts